



LE SYNDICAT
FRANÇAIS DES ENTREPRISES
DE TRAVAIL EN HAUTEUR



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
CQP N°036-2002 09 24
OUVRIER PROFESSIONNEL CORDISTE NIVEAU 2

REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

CARNET DE VALIDATION DES COMPETENCES

Mises en œuvre en situations réelles de travail

de Madame / Monsieur:

Coordonnées du Salarié(e) :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

Date et lieu de Naissance :

Numéro Sécurité Sociale :

Date d'embauche dans l'Entreprise actuelle :

Dans l'Entreprise Actuelle

Dans l'Entreprise précédente

Emploi occupé :

Ancienneté dans cet Emploi :

Zone géographique d'activité actuelle :

Ancienneté dans les travaux sur cordes :

Secteur d'activités principales (Bâtiment, TP, Industrie, Évènementiel, Nettoyage, Autres) :

Niveau d'études / de Formation :

Diplômes obtenus :

Pré requis **CQP Ouvrier Cordiste Niveau 1 obtenu le :**

➔ **SST à jour de recyclage en date du :**

Photo
Du
Candidat

Coordonnées de l'Entreprise ou l'Établissement :

Nom :

Adresse :

Activité :

Nombre de salariés :



Ce carnet constitue la première épreuve du dispositif d'évaluation pour l'obtention du CQP cordiste niveau 2

Il est renseigné par le responsable de chantier en présence du postulant au CQP2 et cosigné par le Chef d'entreprise ou son représentant

Préambule :

Afin de mieux appréhender le profil du cordiste et de mesurer ses compétences ce carnet comporte 2 partie.

Partie 1

La première partie de ce carnet permet de tracer les savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis par la formation et au fil de l'expérience.

En effet, au travers ces tâches diverses réalisées sur des chantiers variés, le cordiste a construit ses compétences professionnelles et le premier objectif de ce carnet est de détailler pour le jury son parcours dans la filière cordiste en précisant :

Les ouvrages sur lesquels le cordiste a travaillé afin de tracer les types de chantier auxquels le cordiste a participé ;

L'inventaire des séquences qui se succèdent sur un chantier afin de repérer les savoir-faire acquis, et le degré d'autonomie (inventaire des différents aspects d'un chantier de travaux en hauteur : installation, déplacements, assistance, contrôles) ;

Le repérage des connaissances technologiques (mise en œuvre des matériaux, utilisation des matériels...).

Partie 2

L'évaluation des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences) de la certification qui s'articule autour de 3 Fonctions dans les domaines de l'emploi d'un « Ouvrier Professionnel Cordiste niveau 2 »

F1 / TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

F2 / ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

F3 / PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

Le carnet permet de répertorier les compétences **(C)** mobilisées par le salarié en situation de travail et le degré de maîtrise, les critères précisent la compétence.



Il est impératif, pour la validité du processus d'évaluation, de ne pas laisser de tâches sans réponses

Partie 1

Types de Travaux réalisés (renseigner le ou les secteurs d'intervention du cordiste) :

Bâtiment	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Nettoyage divers		
Pose de protections collectives (garde-corps, filets, etc.)			
Maçonnerie (purgé, rénovation, restructuration, enduit, ..)			
Coffrages petites maçonneries			
Couverture, zinguerie			
Étanchéité			
Désamiantage			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Peinture, revêtements		
Pose d'éléments sur faitage (antennes, paratonnerres, etc.)			
Taille de pierre et restructuration ouvrage en pierre de taille			
Travaux sur ouvrages classés			
Charpente bois			
Montage charpente métalliques			
Pose et maintenance ligne de vie, supports d'assurages, etc.			

	Rarement	Souvent	Spécialiste

Industrie	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Nettoyage Haute Pression		
Peinture			
Soudure			
Maintenance réseau électrique			
Maintenance réseau fluide			
Inspection, contrôle non destructif			
Calorifugeage			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Pose et maintenance GSM		
Maintenance Éolienne			
Levage spéciaux			
Montage structure métallique			
Bardage / Couverture			
Milieu confiné (hors silo)			
Silos			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
	Carottage / Sciage béton		
Intervention sur haubans			
Sécurisation de tiers			
Pose et maintenance ligne de vie, supports d'assurages, etc.			

Travaux Publics Génie Civil	Rarement	Souvent	Spécialiste
Purge manuelle			
Minage			
Foration et pose d'ancrage			
Déroctage			
Confortement de falaise			
Confortement de talus, ouvrage d'art			
Pose d'écrans pare-blocs, paravalanche			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Coffrage			
Béton projeté			
Parois Clouées			
Parois Berlinoises			
Pose conduites forcées			
Nettoyage de conduites, de grilles, de buses			
Intervention haute-Montagne et/ou étranger			

	Rarement	Souvent	Spécialiste
Hélicoptage			
Transport par câbles			
Intervention sur haubans ou câbles			
Pose, démontage, maintenance passerelle suspendue			

Autres Domaines (précisez)	Rarement	Souvent	Spécialiste

	Rarement	Souvent	Spécialiste

	Rarement	Souvent	Spécialiste

Liste des chantiers sur lesquels le cordiste a prouvé ses compétences

Nom du chantier	Dates	Compétences attendues :	Niveau d'autonomie P partielle / T totale
		Préparation de Chantier	
		Analyse d'une tâche de travail et conception du mode opératoire	
		Évaluation du temps de réalisation d'une intervention	
		Intervention dans un environnement à risques identifiés (Atex, Chimique, confiné, etc.)	
		Intervention complexes liée à la pluriactivité ou à la superposition des tâches ou postes	
		Exposition de personnes externes au chantier (grande hauteur, zone urbaine, etc.)	
		Réalisation de plusieurs tâches sur des postes différents ou d'une tâche complexe	
		Chantier difficile d'accès ou de progression (artif, accès en escalade, etc.)	
		Chantier où les amarrages de cordes sont difficiles à réaliser	
		Intervention avec un risque fort pour l'intégrité des cordes (frottements, chaleur, etc.)	
		Chantier où l'anticipation des secours est complexe	
		Intervention sous fortes chaleurs, froid, intempéries, etc.	
		Chantier isolé (Haute Montagne, étranger, etc.)	
		Intervention sur poste de travail isolé ou sans moyen de communication entre équipiers	
		Accompagnement d'un cordiste débutant dans sa professionnalisation	

Partie 2

L'évaluation des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences) de la certification s'articule autour de 3 Fonctions dans les domaines de l'emploi d'un « Ouvrier Professionnel Cordiste niveau 2 ». Les 22 Compétences - C - à évaluer sont regroupées par Activités - A -

F1 / TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR

- **F1-A1 / Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes ergonomique à poste**
 - C1 / Contrôler les nœuds d'usages
 - C2 / Réaliser les nœuds à fonction spécifiques
 - C3 / Réaliser des ancrages fixes suivant les modes opératoires définis
 - C4 / Mettre en place des amarrages
 - C5 / Installer des cordes et/ou systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur, depuis les points d'ancrage définis permettant l'accès et l'installation du poste de travail
- **F1-A2 / Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur**
 - C6 / Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension dans toutes les directions
 - C7 / Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade
- **F1-A3 / Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail**
 - C8 / Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) d'usages dans la réalisation de la méthode de travail définie
 - C9 / Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser
 - C10 / Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes de hauteur
- **F1-A4 / Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser**
 - C11 / Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail
 - C12 / Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique

F2 / ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES

- **F2-A1 / Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier**
 - C13 / Prendre en compte les mesures de prévention des risques aux postes de travail
 - C14 / Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie
 - C15 / Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail
- **F2-A2 / Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier**
 - C16 / Communiquer dans la perspective des travaux à réaliser

F3 / PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE

- **F3-A1 / Anticiper l'évacuation d'un poste de travail**
 - C17 / Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide
- **F3-A2 / Appliquer une méthode de secours en situation de travail complexe**
 - C18 / Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime
 - C19 / Mettre en œuvre la méthode de secours appropriée
 - C20 / Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes
- **F3-A3 / Participer à résoudre une situation complexe qui risque de se dégrader**
 - C21 / Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation
 - C22 / Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé

Évaluations des compétences du RAC (Référentiel d'Activités et de Compétences)

F1		TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR	N'a jamais Pratiqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A1	Installer et contrôler des systèmes d'accès, de progression et de maintien sur cordes ergonomique à poste						
CLEF	C1	Contrôler les nœuds d'usages :					
		Critère de C1		La qualité des nœuds réalisés in situ est contrôlée :			
CLEF	C2	Réaliser les nœuds à fonction spécifiques :					
		Les nœuds référencés pour optimiser l'équipement ou la manutention d'une charge en hauteur sont réalisés :					
		Les nœuds de substitution permettant de remplacer un appareil sont réalisés :					
CLEF	C3	Réaliser des ancrages suivant les modes fixes opératoires définis :					
		Les supports structurels des points d'ancrage fixes sont identifiés et analysés :					
		Les fixations par chevillage à sceller, à expansion ou à verrouillage des points et/ou des dispositifs d'ancrage sont réalisés et contrôlés :					
		Les écarts entre la qualité attendue des systèmes d'ancrage et les préconisations de pose des fixations par chevillage sont détectés, l'information est remontée :					
CLEF	C4	Mettre en place des amarrages :					
		L'état de conservation des supports d'amarrage et des systèmes d'ancrage définis ou disponibles sont évalués :					
		Pour les systèmes d'ancrages dont la résistance de 10kN est estimée mais non contrôlable, le principe de redondance est appliqué :					
		Des cordes et/ou ceinture de connexion autour des structures existantes définies sont réalisées et contrôlées :					
		Les cordes connectées aux points d'ancrages définis sont réalisées et contrôlées :					
		Le type, la capacité et le positionnement de chaque connecteur de l'équipement en place sont contrôlés :					
		Les conséquences d'une défaillance d'un élément du système d'ancrage et de ses fixations sont prises en compte dans la réalisation de l'amarrage :					
CLEF	C5	Installer des cordes et systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur sur des ancrages définis :					
		L'installation des lignes de vie provisoires et le choix des points d'assurance sont pertinents :					
		Les cordes et/ou systèmes antichutes sont installés et contrôlés pour accéder au poste de travail :					

F1		TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR (SUITE)	N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A2		Progresser en hauteur dans des situations complexes à l'aide de cordes et/ou d'EPI contre les chutes de hauteur					
CLEF	C6	Se déplacer en utilisant les techniques de progression en suspension dans toutes les directions :					
		Les appareils appropriés à la progression en suspension sont choisis et mis en œuvre :					
		La force choc résiduelle et le tirant d'air sont évalués en continu sur les 2 systèmes, les mesures correctives sont prises par anticipation pour corriger les conséquences induites par leurs mauvaises gestions :					
		Les techniques référencées de progression en hauteur avec passages d'obstacle sont maîtrisées en toutes circonstances, notamment sur cordes les nœuds, déviations, fractionnements, protections de cordes, changements de cordes :					
	C7	Progresser en appui sur une structure existante à l'aide des techniques d'escalade :					
		La trajectoire de progression et le choix des points d'assurage sont pertinents :					
		L'accessibilité et/ou l'évacuation du technicien sont prises en compte dans toutes les phases de la progression :					
F1-A3		Utiliser et contrôler les appareils (EPI et accessoires) appropriés à la réalisation d'une tâche de travail					
CLEF	C8	Mettre en œuvre les appareils (EPI et accessoires) d'usages dans la réalisation de la méthode de travail définie :					
		Le positionnement au poste de travail est effectué à l'aide d'appareils appropriés :					
		Les appareils choisis sont adaptés à la tâche à réaliser :					
CLEF	C9	Mettre en œuvre les appareils EPI, matériels de levage et accessoires appropriés pour manutentionner des charges en lien avec la tâche à réaliser :					
		Les efforts sur les structures, les points d'ancrages et les dispositifs de levage choisis sont évalués :					
		Les appareils appropriés constituant un dispositif pour déplacer une charge manutentionnable en hauteur par un cordiste sont choisis :					
		Les amarrages, outils et dispositifs nécessaires pour déplacer une charge manutentionnable en hauteur par un cordiste sont installés :					
		Le dispositif de levage choisi est compatible en continu avec les efforts transmis :					
		La superposition des postes de travail est gérée :					
		Les moyens ou méthodes d'acheminement choisis sont adaptés :					
CLEF	C10	Contrôler ses EPI de progression et de protection contre les chutes de hauteur :					
		La conformité des EPI et leurs destinations sont vérifiées :					
		Les appareils défectueux sont identifiés, le diagnostic est argumenté et les mesures correctives suggérées :					
		La procédure de suivi des EPI de l'entreprise est respectée et appliquée au sein de l'équipe :					

F1 TECHNIQUES DE TRAVAIL SUR CORDES ET EN HAUTEUR (SUITE)		N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F1-A4	Contribuer à faire respecter les principes d'ergonomie propres au chantier et à la tâche à réaliser					
CLEF	C11	Installer ergonomiquement les systèmes d'accès, de progression et les différents postes de travail :				
		L'équipement nécessaire à la réalisation d'une tâche de travail de façon ergonomique est imaginé et mis en œuvre en s'adaptant in situ à la réalité de la situation :				
		La stratégie d'équipement respecte l'ergonomie des déplacements et celle du poste de travail :				
		Les différents moyens d'accès et de progression sur cordes limitant les efforts ou postures pénibles sont installés :				
CLEF	C12	Aménager son poste de travail pour la réalisation d'une tâche de façon ergonomique :				
		Les manutentions des charges sont anticipées et les postes de travail sont aménagés en prenant en compte les contraintes d'ergonomie induites par la tâche à effectuer :				
		Les postures et la gestuelle de travail sont adaptées aux travaux confiés :				

Commentaires éventuels pour compléter le tableau des compétences de la fonction F1 :

F2 ORGANISATION DES INTERVENTIONS SUR CORDES ET EN HAUTEUR		N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partielle ment	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F2-A1	Veiller à l'application des mesures de prévention des risques sur le chantier					
CLEF	C13	Prendre en compte les mesures de prévention des risques aux postes de travail :				
		L'ensemble des consignes issues des documents relatifs à la prévention des risques liés à l'environnement du chantier est pris en compte et compris :				
		Les risques importés, exportés et propres, liés aux accès et aux déplacements en hauteur sont identifiés :				
		Les risques importés, exportés et propres, liés à la réalisation de la tâche en hauteur sont identifiés :				
CLEF	C14	Intégrer les moyens et les mesures prescrites pour réaliser les opérations de travail, détecter les écarts avec la réalité et les signaler à sa hiérarchie :				
		Les règles de travail spécifiques de l'entreprise sont respectées :				
		Les écarts entre les mesures prescrites pour l'opération et la réalité au poste de travail sont identifiés :				
		Les spécificités connues du site où a lieu l'intervention sont intégrées :				
		Les mesures décrites dans le plan de prévention et les bonnes pratiques définies par la profession sont mises en application :				
CLEF	C15	Contrôler en continu la pertinence des mesures de prévention au poste de travail :				
		Les principales sources de dégradation rapides liées à l'environnement du travail en hauteur (corrosion, frottements, contamination, pollution, etc.) sont prises en compte :				
		La pertinence des mesures et des moyens de prévention des risques liés à la tâche à réaliser est contrôlée en permanence. :				
		En cas d'anomalie, des actions correctives immédiates ou différées sont engagées et la hiérarchie est informée (Droit d'alerte, droit de retrait) :				
		L'analyse de la pertinence des actions correctives induites par la situation dégradée alimente le processus d'amélioration continue de l'entreprise :				
F2-A2 Interagir avec les acteurs opérationnels du chantier						
CLEF	C16	Communiquer dans la perspective des travaux à réaliser :				
		Les informations nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches à réaliser sont transmises au sein de l'équipe :				
		La hiérarchie est informée à bon escient en juste à temps :				
		Les informations nécessaires au bon déroulement de la tâche sont recherchées auprès de la hiérarchie :				
		Les informations liées à l'exécution de la tâche sont transmises si nécessaire aux co-acteurs du chantier :				

F3 PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE		N'a jamais Praticqué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F3-A1	Anticiper l'évacuation d'un poste de travail					
CLEF	C17	Aménager son poste de travail pour permettre son évacuation rapide :				
		Les préconisations inhérentes au processus de secours décrites dans les documents de prévention sont prises en compte :				
		Les dispositifs et/ou les moyens nécessaires à une évacuation du poste de travail sont installés, préparés et vérifiés :				
		Les améliorations ou compléments au plan de secours sont proposés à la hiérarchie :				
F3-A2	Appliquer une méthode de secours en situation de travail complexe					
CLEF	C18	Anticiper les conditions d'aménagement du poste de travail pour faciliter la réalisation du sauvetage ou de la prise en charge d'une victime :				
		Les préconisations inhérentes au processus de secours décrites dans les documents de prévention sont prises en compte :				
		Les dispositifs et/ou les moyens nécessaires à une évacuation du poste de travail sont installés, préparés et vérifiés :				
		Les améliorations ou compléments au plan de secours sont proposés à la hiérarchie :				
CLEF	C19	Mettre en œuvre la méthode de secours appropriée :				
		Le protocole permettant d'alerter sa hiérarchie et/ou les services de secours spécialisés est connu :				
		Le bilan circonstanciel de l'incident ou de l'accident est réalisé (Urgence Relative - Urgence Absolue) :				
		Le message d'alerte est adapté au contexte du chantier et/ou aux procédures spécifiques de secours :				
		Les dangers persistants et l'état de conservation des moyens d'accès et de sauvetage sont évalués :				
		Les accès et les moyens matériels nécessaires pour aborder la victime sont décidés :				
		Le degré d'urgence de l'intervention en fonction du bilan vital et/ou lésionnel de la ou des victime(s) est estimé :				
		Les moyens techniques et humains nécessaires et disponibles sont définis et mis en œuvre :				
CLEF	C20	Effectuer des techniques de prise en charge complexes d'une victime sur cordes :				
		Le lieu de prise en charge de la victime garantissant sa sécurité et celle des intervenants est choisi :				
		Quel que soit le dispositif d'assujettissement, la victime est soustraite de la suspension et accompagnée vers le bas ou vers le haut dans toutes les configurations de travail :				
		La victime est évacuée jusqu'à une zone d'attente sécurisée et accessible aux secours spécialisés :				

F3 PARTICIPATION AUX SITUATIONS ET/OU INTERVENTIONS D'URGENCE		N'a jamais Praticué	Ne sait pas faire Dégrade	Sous Contrôle Applique Partiellement	Niveau Requis Applique	Transfert Améliore
F3-A3	Participer à résoudre une situation complexe qui risque de se dégrader					
C21	Identifier et agir dans une situation imprévisible ou en voie de dégradation :					
	Dans la limite de ses prérogatives, les actions correctives immédiates pour garantir la sécurité des personnes et des biens sont mises en œuvre :					
	Les différents moyens et recours pour protéger et/ou supprimer les dangers immédiats sont connus :					
	Les moyens permettant l'arrêt d'urgence du travail sont connus :					
C22	Appliquer des techniques de progression de substitution en mode dégradé :					
	Des appareils et des techniques de substitution référencées sont mis en œuvre afin de faire face à une situation d'urgence :					
	Le risque grave ou danger imminent justifiant l'évacuation sur une seule corde est évalué :					

Commentaires éventuels pour compléter le tableau des compétences de la fonction F3 :

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE / CQP N°036-2002 09 24

OUVRIER PROFESSIONNEL CORDISTE NIVEAU 2

Date* : ____ / ____ / 20____ (Durée de validité du carnet 6 mois maximum)

Personnes ayant procédé à l'évaluation

Responsable de Chantier

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Employeur ou son représentant

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Cachet Entreprise :

Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :

Salarié(e) Candidat(e)

- Nom Prénom :
- Fonction :
- Signature :

Observations/Remarques à l'attention du Jury Paritaire :